



LA CFTC  
À VOS  
CÔTÉS

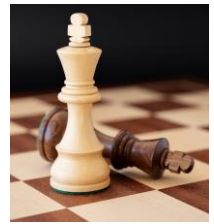
ENGAGÉS POUR VOUS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT

NOVEMBRE  
2023

Syndicat  
**cftc**  
section

Crédit Agricole SA

# NAO Echec et Mat !



« **CHERS EQUIPIERS** »... C'est peut-être par ces mots que notre Directeur Général vous accueillera lors de la cérémonie des vœux 2024.

Ensuite il pourrait enchaîner avec les excellents résultats de CAsa. Et il aurait raison de le faire, puisque sur les neuf premiers mois 2023, le **résultat net part du Groupe** publié est de **+ de 5Mds d'euros**, en hausse de **+42,3%** par rapport aux neuf premiers mois 2022 (versus 3,5Mds€ sur la même période l'an passé), ce qui laisse présager un résultat exceptionnel à fin 2023.

S'ensuivra sans doute aussi, un long discours sur le **Projet Humain**, pilier de la stratégie du Groupe avec un **beau remerciement oral pour les formidables « équipiers »** que nous sommes.

Mais que nous proposera-t-il au titre du partage de la valeur ?

## JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME !

Les dernières propositions de la RH pour cette NAO 2024 :

En vert ce qui a évolué entre les 2 séances du 14 et du 16/11/2023

- **AUCUNE nouvelle augmentation collective dans le cadre de cette NAO.**
- **Une prime de partage de la valeur de 500€ versée aux salariés dont la rémunération est inférieure à 62K€ sur la paie de décembre 2023.** → Pour la CFTC, mesure ponctuelle « à minima » à l'issue de cette NAO qui ne concerne qu'environ 45% de l'effectif (900 collaborateurs) et ne compense pas l'absence d'augmentation collective pérenne.
- **RIEN sur les subventions restauration de l'employeur tant que l'Appel d'Offres restauration n'est pas terminé**, ceci malgré une hausse probable des coûts à la charge des salariés (hors impact sur les denrées, un surcoût d'environ 1€ sur l'admission est déjà très vraisemblable). Rappelons que la CFTC dénonce toujours une inégalité entre les sites de Saint-Quentin et Montrouge.
- **Une enveloppe d'augmentation individuelle en hausse à 3,1% de la masse salariale** se décomposant comme suit :
  - **2%** pour l'enveloppe globale (contre 1,6% en 2022) → Pour la CFTC, bonne mesure à l'issue de cette NAO.
  - **0,2%** pour les mobilités (idem 2022)
  - **0,6%** pour réduire les inégalités salariales F/H (contre 0,2% en 2022). → Mesure poussée par la CFTC.
  - Une nouvelle enveloppe de 0,3% réservée aux salariés ayant une rémunération >90K€ (hors C1/C2) pour compenser le fait qu'ils aient été exclus pour partie des augmentations collectives de juillet 2022 et juillet 2023.
- **Forfait mobilité durable maintenu à 700€ pour l'année 2024** (actuellement 150 bénéficiaires).
- **Poursuite du moratoire sur les cotisations mutuelles** à la charge du salarié jusqu'au **30 septembre 2024**, pris sur les réserves excédentaires des dernières années (CAsa continuant de financer la part employeur).
- **Plafond d'exonération de la SS porté à 75% au lieu de 50% sur les abonnements transports.** Très faible impact financier pour les salariés et qui ne coûte rien à CAsa (puisque c'est une proposition du gouvernement dans le projet de loi de finances 2024).



## La CFTC ne signera pas

Vos représentants CFTC constatent que quelques mesures sont reprises de leurs propositions mais refusent de signer cet « accord » en l'état. Ils le trouvent toujours insuffisant eu égard aux excellents résultats atteints collectivement.

D'après notre sondage, vous êtes :

- **80% insatisfaits** des augmentations et promotions dont vous avez bénéficié au cours des 3 dernières années.
- **95% à déclarer que les 2 augmentations collectives** récentes ne couvrent pas l'inflation.
- **78% à estimer que l'inflation alimentaire** sur les 2 dernières années est largement supérieure à 10% par an.
- **100% à trouver la situation financière de CAsa** bonne ou très bonne.
- Et **98% à penser qu'elle permet de répondre favorablement aux légitimes propositions que porte la CFTC.**

Tous les détails de notre sondage en scannant le QR code ci-dessous :



**VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX**

**MARIE-JOSE FERJULT**  
06 75 24 59 77

**ALAIN STEPHAN**  
06 85 67 52 98

**CATHERINE ABALAIN**  
01 43 23 60 65

**DENIS CIROT**  
06 74 44 68 02

Élus titulaires

Élus suppléants

RS



**MARIE-JOSÉ FERJULT**

**DENIS CIROT**

**VALÉRIE VOYNEAU**

**LUCIEN KEMKENG**

**CATHERINE ABALAIN**

**BENJAMIN MASSONIE**

**LIZ MARUANI**

**ALAIN STEPHAN**

CA-LF/PRP

DAG

DDC

DDC

RHG

PBP

DDC

ITD

cftc-casa.com



cftc-casa@gmail.com

Consultez le site  
CFTC.fr

